

# La lettre des Contractuels et Maîtres-Auxiliaires d'Aquitaine

N° 22  
26 avril 2016



**Mouvement des contractuels 2016 :  
la circulaire rectorale est enfin publiée !**



**Le serveur est ouvert du mardi 26 avril (14h) au lundi 9 mai 2016 (minuit)  
<https://portailrh.ac-bordeaux.fr/lilmac/>**

Cette année, la campagne de formulation des vœux des contractuels pour l'année scolaire 2016/2017 commencera le 26 avril pour se terminer le 9 mai. Formulation des vœux sur internet uniquement. Pour les modalités précises, calendrier détaillé et critères du barème, vous pouvez vous reporter à la circulaire rectorale que vous trouverez en cliquant sur le lien qui suit : <http://sections.se-unsas.org/bordeaux/spip.php?article910>. Vous y trouverez aussi la fiche de suivi syndical à **nous retourner pour le calcul de votre barème et le suivi de votre dossier.**

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes demandes de précisions ou informations.

**Prolongation des concours réservés pour deux ans, c'est acté !**

La loi de déontologie, qui incluait la prolongation des concours réservés de deux années, a été définitivement adoptée le 7 avril 2016.

Ce type de recrutement est donc prolongé jusqu'en 2018... [\[lire la suite: http://www.se-unsas.org/spip.php?article8159\]](http://www.se-unsas.org/spip.php?article8159)

**Réservez notre publication spéciale contractuels**



**Vous êtes enseignant ou CPE contractuel ?**

Ce petit guide est fait spécialement pour vous !

► [Je remplis le formulaire.](#)

**ADHÉREZ**

**C'est décidé : j'adhère au SE-Unsa !**

**C'est décidé, j'adhère au SE-Unsa ! Pour être acteur de l'évolution de l'École, pour ne pas subir les transformations et pouvoir faire entendre votre voix, adhérez au SE-Unsa !**

*Par ailleurs, vous bénéficierez de l'aide et des conseils du SE-Unsa, vous serez défendu(e) et suivi(e) tout au long de votre carrière. Le SE-Unsa traite prioritairement les dossiers de ses adhérents.*

**Rappel : Après déduction fiscale, une cotisation de 100 euros ne revient qu'à 34 euros.**

***J'adhère en cliquant ici !***

**Les responsables académiques du SE-UNSA :**

**Christian BASSET**

**L.P. Dassault à MERIGNAC  
Secrétaire Académique  
Elu au CTA**

**Sylvie BERGEON**

**Responsable des Non-Titulaires**

**Catherine AMBEAU**

**S.E.P. Victor Louis à TALENCE  
Responsable Académique Jeunes  
Enseignants**

**N'hésitez pas à diffuser cette lettre autour de vous**

*Si des collègues désirent également la recevoir chez eux, qu'ils nous envoient leurs coordonnées complètes (nom, prénom, établissement, adresse personnelle, mail).*

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de Bordeaux  
33 bis rue de Carros  
33800 BORDEAUX

Tel : 05 57 59 00 20

Fax : 05 56 31 36 17

Mail : [ac-bordeaux@se-unsa.org](mailto:ac-bordeaux@se-unsa.org)

Site internet : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/>

***Si vous ne souhaitez plus recevoir cette infolettre du SE-UNSA de Bordeaux, merci d'envoyer un mail à [ac-bordeaux@se-unsa.org](mailto:ac-bordeaux@se-unsa.org)***